

Délibération n°6

*Objet : Décision
Modificative n°1*

Date de convocation :
20/05/2009

Date d'affichage :
20/05/2009

*Nombre de Membres
en exercice :*
34

Nombre de présents :
25

Nombre de votants :
25

L'an deux mille neuf,
le 3 juin à 18 h 30,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Etaient présents : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, KUHN, LUENGO, PARCELLIER, TAFOUREAU, TAURAN, VIDAL, Messieurs CHERON, GRIMAL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LEY, MALMON Alain, MAUBERT, PAGES, PRADIN, PRAYSSAC, QUET, RESONGLES, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA, Mme JOFFRE suppléante de M. CAZOTTES, M. DONZELLI suppléant de M. BENOIS,

Excusés : Mesdames LAFARGUE, PALMIE, Messieurs CALVET, DUSSOCHAUT, GUTHMULLER, LESTRADE, MALMON Charles, NOUGAYREDE, ROZES.

Secrétaire de séance : Madame FERRERO.

Monsieur le Président propose à l'assemblée la décision modificative n°1 du budget principal du syndicat :

CHAPITRE ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES	TYPE OPERATION
65/6531	Indemnités élus	+ 1 500 €		réelle
65/6554	Contributions organismes de regroupement	- 1 500 €		réelle
	Total fonctionnement	0 €	0 €	
16/1641	Emprunt		- 10 000 €	
024	Produit de cession		+ 10 000 €	
21/2182	Matériel de transport	- 15 000 €		réelle
23/2315	Immos en cours-inst technique	+ 15 000 €		réelle
	Total investissement	0 €	0 €	
TOTAL		0 €	0 €	

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **Approuve** la décision modificative n° 1 du budget principal présentée ci-dessus.

- **ADOPTÉE** -

Le Président,
M. LAMOLINAIRIE